

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Mouans-Sartoux (06370)

### Réponses de Gabriel Plassat, au nom de la liste « Liste d'Union pour la Gestion Municipale »

– le 14/02/2020 à 15:26 –

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Un plan vélo doit viser en priorité la mise en place d'un réseau cyclable local, qui permet de rallier les différents pôles d'attractivité et de transport de la commune de manière rapide, sécurisée et confortable. Ce réseau doit être cohérent et sans interruptions. Par ailleurs un plan vélo local est complémentaire du Plan Vélo Métropolitain annoncé en Septembre 2019 par Jean Léonetti. Afin de répondre aux attentes des habitants, il est important de concerter ce plan vélo pour prendre en compte l'ensemble des usages.*

La commune dispose d'un schéma directeur communal qui va être actualisé grâce à une étude financée sur plusieurs mois en lien avec l'association Choisir et les usagers. L'étude proposera un plan d'aménagements sur les principaux axes. Sa réalisation sera associée à des demandes de financement que l'état a prévu avec la LOM.

Une méthode de concertation régulière avec l'association Choisir et les services techniques a déjà donné des résultats en terme d'aménagement, nous proposons de maintenir ce dialogue.

##### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

La commune dispose déjà d'un élu en charge de la mobilité en tant que système, incluant le vélo, d'un technicien dédié, d'un Groupe technique avec plusieurs élus et agents techniques et des concertations avec l'association Choisir. Le rythme de ce comité vélo est à arrêter avec les participants et à aligner avec le planning de l'étude.

##### Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

*Le Cerema propose des formations sur les aménagements cyclables et comment les intégrer dans la ville.*

C'est planifié. Le technicien en charge des aménagements vélo est inscrit à la prochaine formation du Cerema.

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Lorsque la circulation automobile est dense et rapide (50 km/h), les usagers du vélo ont besoin de se sentir en sécurité. C'est la condition pour permettre au plus grand nombre et non à une petite minorité de faire du vélo son moyen de déplacement.

Ex : avenues de Cannes & Grasse, Chemin des Gourettes.

L'étude qui commence début Mars va précisément répondre à ces points sur les principaux axes notamment avenue Cannes-Grasse, chemin des gourettes, chemin des plaines. En complément, la commune a décidé depuis plusieurs années de limiter la vitesse à 30 km/h (les voiries concernées sont listés à 30). Nous intégrerons des aménagements pour contribuer au respect des limitations de vitesse.

##### Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité – gare, écoles, commerces, équipements municipaux.

La commune a mis en œuvre des jalonnements piétons entre les principaux pôles. Nous prévoyons de les étendre aux itinéraires vélos en impliquant les usagers et l'association Choisir.

### Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines  
Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines du Pôle Métropolitain Cap Azur.

Un travail est engagé avec l'agglomération Pays de Grasse pour un itinéraire vélo entre les gares de Mouans-sartoux et celle de Grasse. Au niveau départemental, des actions ont récemment été réalisées au niveau du rond point de la pénétrante. Des aménagements seront étudiés avec le département sur les routes départementales prioritaires. De la même façon, avec la CASA et la CAPL, une hiérarchie des connexions pourra être établie pour travailler les portions prioritaires.

### Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Sécuriser la corniche Bénard (partie basse, avant la montée vers Castellaras).

La Commune a déjà répondu à l'AMI lancé par l'ADEME pour l'étude et prévoit de répondre au fond "continuités cyclables" pour financer les travaux.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Mouans-Sartoux a depuis longtemps instauré la limitation à 30km/h, très bénéfique pour ses habitants et la qualité de vie.

Cependant, force est de constater que la vitesse motorisée dépasse largement la limitation sur les axes principaux. Réduire la place des voitures et des deux-roues motorisés permet à moyen terme de fluidifier la circulation, de réduire les embouteillages et donc les nuisances qu'ils produisent en limitant l'usage de la voiture aux déplacements et aux personnes pour lesquelles la voiture est nécessaire (personnes handicapées ou ayant des difficultés à marcher, déplacement de marchandises lourdes...).

Nous nous engageons à poursuivre le dialogue avec tous les citoyens et usagers de l'espace public. Cela nécessite la mise en œuvre d'une concertation entre les différents usagers pour construire ensemble plutôt que de s'opposer en prenant soin des plus vulnérables : enfants, personnes handicapées, piétons, vélos. La modification du plan de circulation pour réduire le transit sera étudié en continue en impliquant les citoyens.

### Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Modifier l'aménagement des rues pour rendre la limitation à 30km/h effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) sur le Chemin des Gourettes, l'Avenue de Grasse, l'Avenue Bénard.*

L'intégration de nouveaux aménagements, comme la modification du plan de circulation pourront être engagés sur la base des propositions de l'étude. Nous prévoyons progressivement selon les travaux à réaliser d'ajouter des aménagements permettant de sécuriser, réduire les vitesses.

### Action n°10 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. La Rue de la Paix pourrait être aménagée pour ne laisser qu'une seule possibilité : tourner à gauche vers la Route de Pégomas.

Cela supprimerait la circulation de transit, trop rapide et bruyante pour les riverains et non adaptée à la largeur de voirie de la Rue de la Paix.

La fermeture de certaines voiries ou le changement de sens sont à étudier avec une vision globale. Sur la base des propositions d'aménagement issus de l'étude, nous pourrions engager une réflexion sur ce sujet en impliquant les citoyens des différents quartier pour identifier les modifications à expérimenter.

### Action n°11 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Le nouveau parking du Château promet un gain de 120 places de stationnement automobile. Les mouansois récupéreront-ils cet espace dans leurs rues au bénéfice des piétons et vélos ?

Le parking du château va apporter une centaine de place supplémentaire réservées à des déplacements multimodaux, les autres places non réservées remplacent les stationnements existants sur ce lieu. Ces stationnements "multimodaux" visent à favoriser le choix pour des déplacements sans voiture pour utiliser les TC. En complément, il est envisagé d'identifier des stationnements à supprimer pour sécuriser des aménagements cyclables en se basant sur les livrables de l'étude.

### Action n°12 : je m'engage

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

*Le stationnement gratuit à Mouans-Sartoux entraîne un nombre important de voitures laissées dans la rue par leur propriétaire. Une tarification résidentielle permettrait de réduire le nombre de voitures ventouses.*

Ce sujet sera porté au débat en impliquant les citoyens, les associations et commerces selon un format à définir. Il s'agira de voir comment optimiser l'usage de l'espace public, de favoriser la rotation des véhicules stationnés, de maintenir l'attractivité de Mouans-sartoux et des commerces. Une approche globale est nécessaire sur toute la commune.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

De nombreux stationnements vélos existent. Nous poursuivrons la mise en œuvre de stationnement vélo et d'une offre de gonflage/entretien.

### Action n°14 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*L'association Choisir Le Vélo a commencé un référencement des passages piétons à sécuriser sur la carte dédiée aux aménagements sur Mouans : [http://umap.openstreetmap.fr/en/map/amenagements-velo-a-mouans-sartoux\\_95674#19/43.62146/6.97191](http://umap.openstreetmap.fr/en/map/amenagements-velo-a-mouans-sartoux_95674#19/43.62146/6.97191)*

Nous nous engageons à avancer progressivement sur ce sujet en priorisant les places à supprimer avec les usagers. Cette mesure est bénéfique à la visibilité des enfants et de tous les piétons.

### Action n°15 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Actuellement, le PLU prévoit, pour toutes les zones, sauf dans le village, l'obligation de locaux vélos. Cette intégration dans le village est à étudier dans le cadre de la révision du PLU prévu avec un groupe citoyen.

### Action n°16 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Nous étudierons pour les besoins internes notamment pour la régie agricole l'utilisation d'un vélo cargo. Côté urbanisme, la question est de trouver la place pour situer les aires logistiques d'accueil des PL d'approvisionnement. Il faudra voir, et étudier finement l'espace, en cohérence avec les grands flux. Globalement, c'est un projet cohérent avec les enjeux liés à l'énergie, aux pollutions, à la sécurité, à la santé.

### Action n°17 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

La commune soutient fortement l'association Choisir tant au niveau du conseil d'administration qu'avec des moyens, en offrant notamment un lieu pour l'atelier au centre du village.

### Action n°18 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Nous poursuivrons les démarches, dont certaines sont déjà engagées, pour proposer d'accueillir l'association en charge du vélo dans l'ancienne maison du garde barrière à proximité de la Gare. Des recherches de financement pour les travaux ont été engagés.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°19 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Nous relancerons cette démarche dans les écoles ainsi que "marchons et roulons vers l'école" en partenariat avec l'association Choisir, le centre de loisirs et les associations de parents d'élève.

### Action n°20 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Ce projet intéressant n'est pas engagé pour le moment. C'est à initier avec Choisir pour identifier le meilleur emplacement.

### Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Six élus se déplacent quotidiennement en vélo ainsi que le maire. Des vélos sont également à disposition des personnels pour des déplacements domicile-travail.

### Action n°22 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Une étude sera lancée pour un premier cas d'usage avec la régie agricole.

### Action n°23 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Nous nous engageons à relancer ces démarches avec les 3 écoles en nous appuyant sur les parkings vélo de qualité existants.

### Action n°24 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture". Encourager les mouansois à essayer d'autres formes de mobilité. Comme ce qui est fait au bord de mer, pour profiter de sa ville, du calme et laisser les enfants jouer dans la rue ;

*Profiter de chaque gros événement (fête du miel, vide-grenier, printemps des possibles, etc) pour piétonner le boulevard urbain. Ce qui est un succès lors du Festival du Livre peut être reconduit lors de tous les événements à Mouans-Sartoux.*

Au delà des journées sans voiture déjà planifiées lors des nombreuses manifestations, il est difficile d'aller au delà pour des raisons de coût de fonctionnement liés aux obligations en matière de sécurité. Nous n'avons pas de solutions à ce jour.

### Action n°25 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

La commune soutient toutes les initiatives de ce type qui pourrait être initiée et portée par l'association Choisir et le comité des fêtes.

### Action n°26 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous proposons de communiquer sur les dispositions du code de la route spécifiques au vélo mis en oeuvre à Mouans sartoux et invitons l'association Choisir à les faire découvrir aux mouansois.es lors de circuit découverte.

## Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e